



Observatoire Boutros-Ghali
du maintien de la paix – Janvier 2020



Le « Maintien de la paix » apporte-t-il réellement la paix ?

Les soldats de la paix et la violence sexuelle perpétrée par les combattants dans les guerres civiles

Shanna Kirschner & Adam Miller

Journal of Conflict Resolution

Ce texte est la version française de la publication originale :

[Does Peacekeeping Really Bring Peace? Peacekeepers and Combatant-perpetrated Sexual Violence in Civil Wars](#)

de Shanna Kirschner & Adam Miller

Sa traduction a été réalisée par l'Observatoire Boutros-Ghali,
grâce à un financement des Affaires mondiales Canada.

Journal of Conflict Resolution
2019, Vol. 63(9) 2043-2070
©The Author(s) 2019
Article reuse guidelines:
sagepub.com/journals-permissions
DOI: 10.1177/0022002719831069
journals.sagepub.com/home/jcr

Résumé

Le « Maintien de la paix » réduit le nombre de morts, mais la violence non létale exerce également une influence tant sur la paix positive que sur la stabilité. Nous évaluons l'effet des soldats de la paix sur un type particulier de violence : la violence sexuelle. Nous postulons que les soldats de la paix rendent ces violences plus difficiles et favorisent des changements institutionnels et culturels qui diminuent l'ampleur de cette violence. Nous constatons que les missions réduisent la possibilité que ces violences soient commises et en limitent la prévalence ; et que les déploiements plus importants et les missions multidimensionnelles sont plus efficaces. Lorsqu'il s'agit de mettre fin aux violences, les gouvernements réagissent plus rapidement que les groupes rebelles à la présence de contingents militaires ; les rebelles réagissent particulièrement bien lorsque les missions comportent d'importantes composantes civiles. Ces constats nourrissent notre compréhension du maintien de la paix de trois manières simples ; nous incluons la violence non létale dans notre évaluation du maintien de la paix ; nous soulignons l'importance de la taille des missions, et attirons l'attention sur la capacité d'utiliser la force et sur les programmations dirigées par des civils comme autant d'éléments déterminants pour l'efficacité ; et nous démontrons que la prise en compte de la violence non létale demande les mêmes outils que pour la violence létale mais est d'autant plus efficace qu'elle implique des initiatives d'origine civile.



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada



OBSERVATOIRE
BOUTROS-GHALI
DU MAINTIEN DE LA PAIX

Introduction

Le maintien de la paix réduit le nombre de mort et atténue la destruction. Mais les soldats de la paix peuvent-ils aussi soulager d'autres souffrances ? Dans cet article, nous tentons de savoir si le maintien de la paix atténue la violence non létale. Mieux comprendre la manière dont le maintien de la paix limite les formes de violences autres que le meurtre permet de mesurer toute l'étendue de son impact possible sur la qualité de la vie, de clarifier ses effets sur les individus autres que les hommes en âge de porter des armes, et fournit des informations destinées à évaluer l'influence des Casques bleus sur la paix et la réconciliation à long terme.

Dans cet article, nous nous concentrons sur une forme particulièrement répandue de violence ; la violence sexuelle (VS), et nous démontrons que les missions de maintien de la paix des Nations unies (ONU) réduisent de manière significative la VS perpétrée par les combattants, parce qu'elles en « augmentent le prix » (pour leurs auteurs – *ndt*) et favorisent des changements institutionnels et culturels qui dissuadent de recourir à la violence. Si la VS, à savoir le viol, l'attaque, le mariage et la prostitution forcés, diminuent fortement en présence des Casques bleus, les missions n'améliorent pas de la même façon la qualité de la vie. Des missions plus robustes impliquant des déploiements plus conséquents et de plus grand contingents militaires sont particulièrement efficaces mais un petit nombre de civils peuvent également maîtriser la VS à de nombreuses conditions.

Les agresseurs réagissent différemment aux initiatives sécuritaires et aux initiatives civiles. Alors que les troupes de maintien de la paix et les civils attachés à la mission freinent efficacement les VS perpétrées par les rebelles et le gouvernement, les civils ont un effet plus important sur le comportement des rebelles. Le gouvernement, cependant, est plus susceptible de réagir aux déploiements militaires, à savoir les soldats, la police et les observateurs. Parce que les VS ont des effets particulièrement dévastateurs à court et à long termes sur les individus et les sociétés, les soldats de la paix améliorent ainsi considérablement la qualité de vie de millions de personnes et renforcent les chances de reconstruction sociale à long terme en réduisant les abus.

Dans les sections qui suivent, nous expliquons en quoi la littérature sur le maintien de la paix et les massacres influence nos idées sur la violence non létale. Alors que nous procédons à une vérification quantitative de notre argument, nous utilisons dans cette section des données provenant du Libéria pour explorer les mécanismes à travers lesquels les soldats de la paix peuvent agir sur la VS. Commencé en 1989, le conflit libérien était connu pour l'extrême brutalité de toutes les factions envers les civils. Le cessez-le-feu de 1997 a été rompu deux ans plus tard ; au moment des accords de paix définitifs en 2003, la guerre avait déraciné environ la moitié de la population et tué presque 300 000 personnes. Les estimations précises varient considérablement, mais il ne fait aucun doute que le gouvernement comme les forces rebelles ont eu recours à de nombreuses violences sexuelles (Bacon 2015 ; Bastick, Grimm et Kunz 2007 ; Cohen et Green 2012)¹.

Déployée en octobre 2003, la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL) s'est rapidement développée pour compter 15 000 soldats, 1 500 civils et 1 115 policiers civils. Le Libéria est un cas particulièrement propice à l'étude des mécanismes qui relient le maintien de la paix et la violence non létale. D'une part, la mission est malheureusement marquée par les exactions commises par le personnel international. Ainsi, bien qu'il s'agisse d'un cas où les forces internationales pourraient ne pas avoir d'impact crédible sur les combattants – et nous ne prétendons pas que les abus ont entièrement pris fin –, les preuves attestent d'une diminution substantielle de la violence. D'autre part, la vaste mission multidimensionnelle comprenait de multiples initiatives concernant la VS, ce qui nous permet d'explorer un éventail de voies pour réduire la violence.

Comment fonctionne le maintien de la paix ?

Le règlement des conflits internationaux comprend souvent le maintien de la paix. Bien que l'ONU soit la source la plus largement reconnue de soldats de la paix, des institutions comme l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et l'Union africaine jouent également un rôle actif. Le maintien de la paix a évolué depuis la Guerre froide ; les missions robustes autorisées à utiliser des armes pour faire respecter la paix et protéger les civils sont plus courantes, tout comme le maintien de la paix multidimensionnel, le personnel non militaire exerçant des fonctions allant de l'observation des élections à la consultation sur la conception institutionnelle et la formation des forces de sécurité. Tout comme le maintien de la paix lui-même a évolué, son évaluation a également changé. Dans les premiers documents, les missions de maintien de la paix étaient souvent considérées comme des échecs (Bratt 1996 ; Diehl, Reifschneider et Hensel 1996 ; Greig et Diehl 2005) ; par contre, les chercheurs qui en justifient les difficultés, estiment toujours que le maintien de la paix fonctionne (Beardsley et Gleditsch 2015 ; Doyle et Sambanis 2000 ; Fortna 2003, 2004, 2008 ; Fortna et Howard 2008 ; Hultman, Kathman et Shannon 2013, 2014, 2016 ; Quinn, Mason et Gurses 2007 ; Walter 2002). En résumé, les soldats de la paix se déploient généralement dans les conflits les plus insolubles, et arrivent malgré tout à en atténuer la violence.

Mais si l'on s'accorde à dire aujourd'hui que le maintien de la paix est un succès, la définition même du succès varie encore très largement. Diehl (2008) soutient que la diminution de la violence devrait être la mesure de référence. En effet, de nombreux chercheurs considèrent que maintenir la paix est la fonction centrale des missions (Diehl et Druckman, 2010). En d'autres termes, les combats prennent-ils fin ? La paix dure-t-elle (Bratt 1996 ; Diehl, Reifschneider et Hensel 1996 ; Fortna 2003, 2004 ; Hultman, Kathman et Shannon 2016 ; Quinn, Mason et Gurses 2007) ? D'autres mettent l'accent sur les résultats humanitaires tels que la limitation des tueries ou la protection des civils (Hultman, Kathman et Shannon 2013, 2014 ; Johansen 1997). Par ailleurs, bien que la plupart des missions ne soient pas explicitement conçues pour le relèvement et le développement à long terme, la tâche plus lointaine et complexe de consolidation de la paix – qui se mesure notamment dans le degré atteint de démocratie, de confiance intergroupe, de droits humains, d'égalité entre les sexes, de développement des infrastructures, de croissance économique –, est probablement la

meilleure façon d'en juger (Doyle et Sambanis 2000 ; Huber et Karim 2018 ; Mironova et Whitt 2017 ; Murdie et Davis 2010 ; Paris 2004).

Bien que tous ces résultats soient importants à évaluer, il leur manque une dynamique centrale. Hormis le meurtre, les souffrances et les sévices sont une caractéristique pernicieuse de la plupart des guerres civiles, allant de la torture physique et psychologique aux enlèvements, viols, mutilations, « nettoyage », destruction des infrastructures et famine forcée. Nous soutenons que ces formes non létales de violence concernent aussi bien les résultats humanitaires que la consolidation de la paix, et constituent un prisme pour examiner la façon dont les soldats de la paix peuvent améliorer la sécurité humaine, la réconciliation et la stabilité sociales à long terme.

L'évaluation de l'impact que le maintien de la paix peut avoir sur la violence non létale nécessite des données détaillées sur des abus spécifiques, car si les formes de violence coïncident souvent, nous ne pouvons pas simplement en conclure que la violence non létale diminue lorsque le nombre d'homicides diminue. Les mesures ne sont pas fortement corrélées à l'échelle transnationale, et un coup d'œil aux données révèle de nombreux exemples de VS liées à un conflit après que les massacres ont régressé, et ce dans des zones en conflit allant de Haïti à l'Algérie, en passant par la Géorgie, la République centrafricaine, le Rwanda et le Tchad. Cela n'est pas surprenant : à moins que les groupes armés ne se dissolvent complètement, ils peuvent continuer à opérer dans certaines parties du pays, et les forces gouvernementales, bien qu'elles aient peut-être été affaiblies ou réorganisées, peuvent perpétrer des actes de violence longtemps après la fin officielle de la guerre. En effet, dans certains conflits, les auteurs peuvent intentionnellement remplacer le meurtre par des méthodes de contrôle et d'intimidation moins faciles à détecter – comme le viol, les coups ou la torture – (Cohen 2013 ; Cohen, Green, et Wood 2013 ; A. H. Green 2016 ; Samset 2012 ; E. J. Wood 2009). Dans chaque scénario, le conflit n'est plus considéré comme une « guerre », mais les VS se poursuivent encore dans le contexte du conflit. Plus important encore, pour notre évaluation du maintien de la paix, nous ne supposons pas que le massacre a pris fin une fois les soldats de la paix déployés. Ainsi, comme nous le verrons plus loin, nous vérifions l'effet des soldats de la paix sur le nombre de morts, en plus de mesurer leur impact sur les VS.

Nous nous concentrons ici sur les VS, qui comprennent le viol, l'agression sexuelle sans pénétration, le déshabillage forcé et les formes de violence comme la prostitution forcée, la mutilation sexuelle, l'avortement forcé et la stérilisation (E. J. Wood 2006, 308). La violence sexospécifique peut être dirigée contre les hommes, mais elle est plus susceptible de cibler les femmes et a des conséquences particulièrement destructrices à court et à long termes, d'où l'importance particulière de savoir si les soldats de la paix peuvent influencer sur sa prévalence. Au plan physique, les VS peuvent propager des maladies, entraîner des déplacements, des enfants non désirés et des conditions débilitantes comme les fistules ; au plan psychologique, elles causent des traumatismes et de la honte qui perdurent ; et leur influence sur les structures sociales complique la paix et la réconciliation (Bastick, Grimm et Kunz 2007 ; Mullins 2009 ; Nowrojee 1996 ; Plümper et Neumayer 2006 ; Rittner et Roth 2012 ; Sharlach 2000).

La communauté internationale a récemment commencé à s'attaquer au problème des VS commises dans le cadre de conflits, à la suite de deux conflits particulièrement dévastateurs ; les forces serbes ont peut-être violé 20 000 femmes et filles bosniaques², et le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a affirmé dans ses conclusions que le viol était si répandu et délibéré dans ce conflit qu'il constituait une forme de génocide de son propre fait (Mezey 1994 ; Stiglmeier 1994). La Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité privilégie les femmes, la paix et la sécurité et demande instamment que des mesures spéciales soient prises pour contrôler les VS pendant les conflits. Les documents ultérieurs, notamment la Résolution 1888 ordonnant que les forces de maintien de la paix protègent les femmes et les enfants contre la violence sexuelle, étayés par des procès importants devant la Cour pénale internationale, ont réaffirmé et renforcé cet engagement³.

Malgré la notoriété et la perception selon laquelle le viol est omniprésent dans les guerres civiles, le taux de violence sexuelle varie considérablement. En effet, les différentes factions commettent souvent des abus très différents, et les pratiques changent parfois avec le temps (E. J. Wood, 2006, 2009). Contrairement à ce qui se passe en temps de paix, les outils de coercition des auteurs potentiels, l'effondrement de l'ordre social, les normes de violence des soldats et les mesures destinées à encourager le recours à des SV contre des civils, tout cela peut avoir un impact sur les SV commises en temps de guerre. En d'autres termes, les victimes sont souvent particulièrement vulnérables et les auteurs de ces actes sont exceptionnellement puissants en temps de guerre. Et il est certain que certaines VS liées à la guerre sont opportunistes (Goldstein 2001). Mais de nombreux chercheurs soutiennent que les combattants recourent également à la violence de manière instrumentale, pour exercer un contrôle démographique, social ou territorial en influençant les allégeances, pour provoquer des migrations forcées ou renforcer la pureté ethnique (Benard 1994, Card 1996 ; Diken et Laustsen 2005 ; Kalyvas 2006 ; Leiby 2009 ; Mezey 1994 ; Mullins 2009 ; Samset 2012 ; Sharlach 2000 ; Weinstein 2007 ; E. J. Wood 2006 ; R. Wood 2010). Comme Cohen (2016) le fait remarquer, cependant, dans les arguments sur la violence instrumentale, les objectifs sont souvent déduits des effets constatés. Inversement, les arguments sociaux soutiennent que les viols collectifs sont particulièrement probables en temps de guerre, en particulier parmi les groupes qui emploient des méthodes de recrutement forcé ou qui n'ont pas une idéologie claire. Cela suggère que la VS sert à construire la solidarité ou à « récompenser » les combattants, ou comme un mode souvent toléré de libération des tensions et de la colère (Baaz et Stern 2009 ; Benard 1994 ; Card 1996 ; Cohen 2013, 2016 ; Goldstein 2001 ; Humphreys et Weinstein 2006 ; Sanday 2007 ; E. J. Wood 2009).

Dans la section suivante, nous rassemblons les conclusions relatives à la violence et au maintien de la paix pour en déduire trois mécanismes principaux à travers lesquels les soldats de la paix peuvent agir sur la VS. Comme c'est le cas pour d'autres formes de violence, la présence des soldats de la paix change les motivations des combattants. La VS est beaucoup plus difficile à détecter et à prévenir que le meurtre ; la stigmatisation dissuade souvent les individus de signaler les abus, et ses conséquences sont rarement aussi visibles que des cadavres. Malgré ces difficultés, les soldats de la paix peuvent rendre la VS plus difficile à commettre, en dévoilant la violence et en réduisant la capacité des combattants à s'en prendre à la population.

Le rôle des Casques bleus en matière de VS est toutefois plus large. En particulier, les composantes civiles des missions multidimensionnelles peuvent promouvoir des changements institutionnels et normatifs pour atténuer les VS dans les sociétés sortant d'un conflit. Ces processus ont tendance à se dérouler sur une plus longue période, mais peuvent, à long terme, être plus importants pour la construction d'une paix positive.

Comment le maintien de la paix agit-t-il sur la violence sexuelle ?

Le rôle le plus basique des missions de maintien de la paix consiste à séparer physiquement les adversaires, ce qui rend la commission de violences plus difficile et augmente les chances de les détecter et partant, de les punir (Fortna 2008 ; Walter 2002). Davantage d'observateurs sont présents, qu'il s'agisse du personnel des missions de paix elles-mêmes ou d'organisations non gouvernementales (ONG) qui considèrent qu'il est plus sûr de travailler dans une zone de conflit dans laquelle des soldats de la paix sont déployés. (E. J. Wood 2006). On s'attendrait à ce que cette fonction bien établie des soldats de la paix impacte la violence non létale de la même manière qu'elle le fait pour réduire les massacres. En effet, la Résolution 1888 du Conseil de sécurité donne aujourd'hui formellement aux Casques bleus le mandat de protéger des civils contre les VS. Or, et c'est lamentable, il se trouve que certains d'entre eux sont eux-mêmes les auteurs de ces violences et autres exploitations sexuelles. Au-delà du mal qui leur est infligé de manière directe, les civils qui ne peuvent pas faire confiance aux soldats de la paix ou qui les considèrent comme faisant partie du problème ne dénonceront probablement pas cette violence auprès du personnel de la mission. En bref, les victimes peuvent se montrer réticentes à se présenter ; nous affirmons simplement que le pouvoir déclinant des factions armées et la présence d'acteurs plus neutres peuvent rendre les violations plus faciles à détecter⁴.

Si de nombreux obstacles empêchent de punir de manière efficace les VS, la dénonciation augmente les chances de poursuites. Il peut s'agir de poursuites judiciaires, mais l'opprobre social peut également représenter un coût important, en particulier lorsque d'anciens combattants se démobilisent et espèrent réintégrer la communauté, où ils ne souhaitent pas être à jamais considérés comme des violeurs (Bangura 2018)⁵. Les coûts sociaux peuvent être d'autant plus grands que la mission soutient par ailleurs des changements institutionnels et culturels visant à endiguer les VS, comme nous l'exposons plus loin. Autrement dit, nous espérons que les exauteurs potentiels qui se demandent s'ils peuvent encore violer en toute impunité passeront moins facilement à l'action.

Les soldats de la paix observent, mais ils réduisent aussi la capacité des combattants à contraindre les victimes potentielles. Le désarmement, la démobilisation et la séparation des combattants sont au cœur de nombreuses missions de maintien de la paix. Bien que ce processus soit souvent imparfait, les armes sont collectées, les milices sont dissoutes, les unités de l'armée sont démobilisées et les soldats retournent dans leurs casernes, où ils ne sont plus quotidiennement à proximité des civils.

Lorsque les ex-combattants se réinsèrent dans les communautés, ils sont désarmés et, idéalement, reçoivent une formation et des ressources pour exercer des activités non violentes. Bien sûr, la violence peut encore être commise avec des armes moins sophistiquées ; néanmoins, l'élimination des outils de coercition les plus meurtriers est un pas important. Par ailleurs, les non-combattants deviennent plus vulnérables alors que la violence s'intensifie, mais nous nous attendons à ce que l'inverse soit également vrai. Et, comme nous le verrons plus loin, lorsque les structures et les normes sociales réfrènt la violence en temps de paix, le fait de promouvoir la paix ouvre un espace aux acteurs et institutions dans la période post-conflit (Samset 2012 ; E. J. Wood 2006)⁶.

Nous nous penchons à présent sur le Libéria pour illustrer cette première série de processus. Bien que l'instabilité soit restée élevée dans de nombreuses régions, la confiance des citoyens dans la sécurité publique et personnelle n'a cessé de croître dans de nombreuses localités, et la violence nocturne dans les zones rurales a diminué à mesure que les patrouilles de la MINUL se développaient. Les femmes libériennes, qui ont souvent été forcées d'échanger des services sexuels contre de la nourriture ou une protection pendant la guerre, n'étaient plus aussi souvent confrontées à ces choix – bien que l'amélioration n'ait été que partielle, malheureusement – et les femmes craignaient moins de faire du commerce ou d'entreprendre des activités (Fonds de développement des Nations unies pour les femmes 2004). Au fur et à mesure que l'ordre était rétabli, les institutions sociales ont également commencé à réduire la violence, parfois de manière tangible ; si le vigilantisme présente certes des inconvénients, les organisations de surveillance communautaire ont complété les patrouilles de l'ONU dans de nombreuses régions (Abramowitz 2014).

Au Libéria, le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) étaient imparfaits à maints égards, mais des succès notables ont malgré tout été enregistrés (Omach 2012)⁷. L'un des changements les plus remarquables a été l'enrôlement dans les forces armées d'un grand nombre de femmes, qui peut atteindre de 30 à 40 %. Les femmes qui ont rejoint des factions armées, volontairement ou involontairement, ont souvent été forcées d'« épouser » des combattants ou ont été régulièrement violées par des hommes dans leurs unités. Bien que le DDR n'ait pas réussi à démobiliser officiellement un grand nombre de femmes, les 24 000 participantes n'étaient plus à la merci des hommes dans leurs unités. Elles ont été immédiatement séparées, ont reçu un moyen de transport et un logement indépendants et bénéficié d'un examen médical.

Le personnel civil s'est également efforcé d'identifier et prendre en charge les survivants et de prodiguer aux participants tant masculins que féminins une formation sur les droits humains et la violence basée sur le genre (Abramowitz 2014 ; Bastick, Grimm, and Kunz 2007).

Les missions multidimensionnelles peuvent amplifier les efforts militaires en élaborant des normes institutionnelles et culturelles susceptibles de faire régresser la violence. En effet, rares sont aujourd'hui les missions qui déploient uniquement des contingents coercitifs, à savoir des soldats, des effectifs de police et des observateurs, sans y intégrer des composantes civiles. Ces dernières comportent habituellement des civils internationaux et locaux, ainsi que des volontaires des Nations unies.

Leurs initiatives communes, qu'elles soient à objectif large ou spécifiquement ciblées sur les VS, sont très diverses ; établir des bureaux des droits humains, mener des campagnes médiatiques, élaborer des programmes éducatifs, (re)former le personnel de sécurité, réagir aux crimes liés à la VS, créer un corps législatif relatif à la VS, et renforcer l'appareil judiciaire. Les programmes destinés à (re)former et resocialiser les combattants peuvent jouer un rôle très important dans le changement de culture des groupes armés⁸. Si les missions ne se concentrent pas en premier lieu sur la réconciliation à long terme, la communauté internationale en reconnaît clairement l'importance pour réduire la violence à court terme et prévenir la résurgence du conflit à long terme. De récentes études étayent cette évaluation. Par exemple, lorsque les soldats de la paix s'occupent des droits humains, le respect des droits de l'intégrité physique progresse souvent (Murdie et Davis 2010). Par ailleurs, les soldats de la paix augmentent les chances d'intégrer des réformes de genre dans le secteur de la sécurité (Huber et Karim 2018). Selon Mvukiyehe (2018) la MINUL a eu un impact positif sur les résultats démocratiques et sur la participation politique des Libériens. Il nous semble donc raisonnable de penser que les initiatives visant à renforcer les institutions chargées de prévenir et punir la VS et d'influencer les normes sociales plus générales dans ce domaine, affecteront la prévalence de la violence commise dans le cadre d'un conflit.

Comme nous l'avons noté plus haut, la MINUL est un cas qui se prête particulièrement bien à l'exploration de ces mécanismes en particulier. La mission disposait d'une forte composante de lutte contre la VS et a mis au point plusieurs programmes qui ont stimulé l'interaction d'institutions fortes et de normes sociales revigorées. Par exemple, Bacon (2015) note que de nombreux Libériens ignoraient que le viol était un crime qui pouvait être dénoncé ; le simple fait de changer les termes de la conversation et de fournir des informations sur la façon de dénoncer le viol et d'en conserver les preuves s'est révélé une part essentielle de la mission. D'autres changements peuvent être plus subtiles. Les femmes activistes et les organisations féminines de base ont joué un rôle particulièrement important dans le processus de paix au Libéria. Elles avaient accompli une grande partie du travail bien avant l'arrivée des Casques bleus, mais la MINUL les a aidées à créer un plus grand espace pour les activistes et les groupes dans la période d'après-guerre (Fuest 2008 ; Mvukiyehe 2018). Et bien que leurs efforts ne se soient pas limités à la VS, Jalalzai (2013) explique que la présence de femmes de haut rang dans les institutions nationales, conjuguée à des changements sociaux plus larges, a permis aux activistes d'aborder ces sujets ; « On peut à présent parler de viol et ne pas être stigmatisé. » (p. 219)⁹.

Le personnel de l'ONU a également soutenu des initiatives du gouvernement destinées à augmenter, dans la police, le nombre d'officiers féminins et de nouvelles recrues formées en matière de respect des droits humains, d'enquêtes sur les plaintes pour viol et de missions de patrouille aux heures et endroits essentiels (Bacon 2015; Bastick, Grimm, and Kunz 2007)¹⁰. Ces efforts se sont accompagnés d'une campagne bien financée, organisée et efficace visant à la fois le renforcement des normes traditionnelles et le changement de la culture de guerre en ce qui concerne des VS. Abramowitz (2014, 119) note que ces programmes ont été « actifs, mobiles, bien documentés et transparents du point de vue de la bureaucratie », envoyant ainsi des messages clairs et cohérents.

La coordination a également été remarquablement efficace entre les agences et entre les programmes politiques, juridiques et sociaux.

Le ministère libérien du Genre a été à la fois puissant et efficace. Le personnel international a travaillé en étroite collaboration avec le personnel local – de sorte que bon nombres de ces initiatives étaient autonomes – et a fourni une aide matérielle, notamment des kits d'équipement nécessaire à la prise en charge des victimes de viol, et des formations à l'intention des professionnels de la médecine, afin de reconnaître et traiter les VS (Abramowitz 2014 ; Ero 2012). La communauté internationale a également fondé des stations radios, formé des diffuseurs, et parrainé des campagnes médiatiques, dont une publicité radiophonique rappelant les auditeurs que « Le viol, c'est mal... ! Le viol est un crime ! Si vous forcez quelqu'un et le violez... vous irez en prison... » (cité dans Abramowitz 2014, 118).

Si tous ces efforts ont fait considérablement progresser la lutte contre la violence commise dans le cadre d'un conflit, et potentiellement la capacité d'impacter la VS non liée au conflit, les ressources et la formation de la police dans les zones rurales reculées est lente, et l'évolution des cultures et habitudes institutionnelles prend souvent des années.

Ceci se reflétait en particulier dans la faiblesse des poursuites engagées dans les affaires de viol ; les témoins refusaient de témoigner, les dirigeants communautaires pensaient que la meilleure solution était « simplement de passer à autre chose », le nombre de plaintes restait faible et les gens affirmaient souvent que la femme était responsable du viol (Abramowitz 2014 ; Bacon 2015 ; Jalalzai 2013 ; Karim & Beardsley 2017 ; Reno 2016). L'expérience du Libéria montre donc à quel point il peut être difficile de changer les institutions et les normes, même avec une aide internationale massive.

En résumé, le maintien de la paix augmente les chances que les VS soient détectées et punies, réduit la capacité des combattants à contraindre et à menacer les victimes potentielles, renforce les institutions nationales et peut changer les normes et la culture. Le simple fait d'aider à mettre fin à un conflit armé peut en amplifier l'impact. En particulier, selon les principaux courants de pensée dans le domaine des VS, à mesure que les soldats de la paix contrôlent les combats, les incitations à la violence diminuent. Si la violence est utilisée de manière instrumentale, le rôle des soldats de la paix dans la désescalade des conflits devrait signifier que l'« instrument » n'a plus autant de valeur ; si sa fonction est sociale, le programme de DDR dissout les unités armées qui seraient liées entre elles par l'usage commun de la violence¹¹. Nous pouvons donc formuler les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Les missions de maintien de la paix réduiront la prévalence des VS commises dans le cadre de conflits.

Pourtant, toutes les missions de maintien de la paix n'ont pas la même capacité d'influencer la violence. La robustesse et la multidimensionnalité sont toutes deux importantes. Nous nous appuyons sur les conclusions de Hultman, Kathman et Shannon (2014), qui donnent à penser que, tout comme la taille des missions est importante pour limiter la violence mortelle, elle a aussi des répercussions sur les abus non létaux ; un plus grand effectif sur le terrain permet de détecter et combattre la violence sur un territoire plus étendu¹².

Nous considérons que la robustesse d'une mission est définie à la fois par sa taille et par sa capacité de recourir à la force, ce qui permet aux soldats de la paix d'imposer un prix plus élevé pour la commissions d'actes de violence¹³. Nous escomptons donc que les soldats parviennent davantage à réduire les VS que les autres composantes des missions¹⁴.

Les contingents civils se chargent d'un grand nombre de tâches liées au changement institutionnel et normatif. Nous escomptons également une corrélation directe entre la taille du déploiement civil et la prévalence de la VS. En effet, plus le personnel sera nombreux, plus grande sera la capacité de mettre en œuvre les programmes et d'atteindre un plus large éventail de citoyens. Bien que les données de l'ONU soient ventilées par civils internationaux, civils locaux et volontaires des Nations unies, ces trois différentes catégories d'acteurs n'exercent pas forcément des fonctions différentes et, par conséquent, nous ne formulons aucune hypothèse quant au fait que leur impact puisse varier.

Le Libéria nous permet d'explorer les mécanismes par lesquels la robustesse et la multidimensionnalité des missions peuvent influencer la VS. Après que le Groupe de surveillance de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) a échoué dans sa mission de garantir la paix pendant le cessez-le-feu de 1997, l'ONU était déterminée à déployer une force importante composée d'États très engagés, appuyée par des ressources suffisantes et un mandat qui visait les principales causes de la violence (Abramowitz 2014 ; Howe 1996). Cela a permis de désarmer plus de 120 000 combattants au cours des trois premières années, dans des conditions de surveillance instaurées par la MINUL dans tout le pays. Après la phase initiale du DDR, une armée entièrement nouvelle a été créée, avec un minutieux passage au crible des auteurs de violations des droits humains parmi les recrues potentielles (Ansorge et Antwi-Ansorge 2011). Le personnel civil de la MINUL a appuyé les réformes sociales et aidé à reconstituer les institutions politiques et judiciaires, comme nous l'avons vu plus haut (Bacon 2015 ; Jalalalzaï 2013, Liebling 2015). Ces tâches prennent du temps, bien sûr. Au Libéria, par exemple, il n'a pas été possible de mettre en œuvre immédiatement une législation solide contre le viol, et la nécessité de renforcer l'appareil judiciaire a largement entravé les efforts visant à réduire la violence sexuelle. Le large éventail de projets soutenus par des civils a mobilisé des milliers de personnes possédant des compétences spécialisées dans des domaines aussi divers que les enquêtes – menant si nécessaire, au procès – sur les violations des droits humains, la réforme du code juridique, l'élaboration de campagnes médiatiques pour diffuser des informations sur le processus de DDR et le respect des droits, une offre de conseils et de formations pour la réinsertion des anciens combattants et la formation du personnel des ONG locales.

En résumé, les différences entre les missions ont principalement trois implications observables en ce qui concerne la violence sexuelle ;

Hypothèse 2a : De plus grandes missions de maintien de la paix réduiront davantage la prévalence de la VS que de plus petites missions.

Hypothèse 2b : Les missions avec soldats réduiront davantage la prévalence de la VS que les missions dont les capacités de forces sont limitées.

Hypothèse 2c : Des composantes civiles plus importantes réduiront davantage la prévalence de la VS que les missions plus petites.

Les forces de maintien de la paix n'ont pas toutes la même capacité d'imposer « des coûts » [à la violence sexuelle, *ndt*], mais la « sensibilité » des combattants à ces « coûts » est également déterminée par les objectifs, les motivations et les contraintes¹⁵. La VS commise par le gouvernement est beaucoup plus répandue que celle des rebelles (Cohen et Nordås 2014, 2015 ; J. L. Green 2006)¹⁶. Plusieurs causes potentielles de cette tendance permettent de révéler la façon dont les soldats de la paix peuvent affecter les VS. Premièrement, le gouvernement détient le pouvoir et a donc plus en jeu, ce qui renforce la disposition des forces gouvernementales à commettre des abus. Les rebelles, par contre, dépendent davantage de l'appui des civils et, par conséquent, sont plus susceptibles de limiter les abus. Bien entendu, les deux parties sont plus susceptibles de violenter des civils dont elles ne tirent – ou n'attendent – aucun soutien.

Bien que les forces gouvernementales commettent plus de violence, nous croyons qu'elles sont aussi plus sensibles aux « coûts » que les soldats de la paix peuvent imposer. Les États sont plus susceptibles que les rebelles de procéder à des dénonciations pour violations des droits humains (Cohen, Green et Wood 2013), peut-être parce que le gouvernement entretient déjà des relations avec d'autres États et institutions internationales, ce qui n'est généralement pas le cas des rebelles. Cela donne aux acteurs internationaux un levier diplomatique et économique ; bien que ces violations ne donnent pas nécessairement lieu à des sanctions, Lebovic et Voeten (2009) suggèrent que l'opprobre international est un signal important pour les acteurs désireux d'accorder leur aide selon les abus. Bien que les rebelles puissent bénéficier davantage de la reconnaissance ou de la sympathie des acteurs internationaux – et donc être plus susceptibles de respecter les soldats de la paix – il est plus difficile de sanctionner les forces rebelles pour les abus.

Ainsi, bien que les rebelles soient sensibles aux pressions internationales dans certains cas, nous pensons que les forces gouvernementales soient plus susceptibles de limiter les abus lorsque des soldats de la paix sont là pour observer et sanctionner la violence :

Hypothèse 3 : Les forces gouvernementales réduiront davantage la VS que les forces rebelles lorsque des soldats de la paix sont présents.

Données et méthodes

Nous évaluons l'impact des soldats de la paix sur la VS à l'aide de données transnationales sur les quarante guerres civiles africaines de 1989 à 2009, identifiées dans le programme d'Uppsala de données sur les conflits (Melander, Pettersson, et Themnér 2016). Celles-ci représentent une grande partie à la fois des guerres et des missions de maintien de la paix déployées pendant cette période¹⁷. Comme la VS est légèrement plus répandue dans les guerres civiles en Afrique subsaharienne, cette analyse constitue également un test plus rigoureux de notre argument (Cohen 2016)¹⁸. Si nous observons une baisse significative de la violence lorsque les Casques bleus sont déployés dans cet échantillon, elle suggère donc que les missions pourraient être encore plus efficaces dans des contextes « plus faciles ».

Étant donné que les groupes commettent des actes de violence à des rythmes différents, même dans le cadre de conflits individuels, l'unité d'analyse est l'année de conflit, ce qui donne un total de 2 202 observations potentielles.

Nous mesurons la violence sexuelle dans les conflits armés à l'aide des données du SVAC (Sexual Violence in Armed Conflict), qui enregistre la prévalence moyenne de sept types d'abus liés aux conflits : viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation et avortement forcés, mutilation sexuelle et torture sexuelle (Cohen et Nordås 2014). Un score de trois désigne une violence massive qui est délibérément utilisée pour intimider, contrôler ou terroriser. Un score de deux représente « quelques » ou « plusieurs » incidents ; la violence est signalée comme étant courante, régulière, routinière ou fréquente. Le score de un – « un peu » de violence – désigne une situation où les signalements d'incidents ou de victimes n'atteignent pas le niveau requis pour un score de deux ; et un zéro indique qu'aucune VS n'est signalée. Les données sont codées sur la base des rapports du Département d'État américain, d'Amnesty International et de Human Rights Watch, qui sont des sources standard utilisées par les universitaires qui évaluent les violations des droits humains, et qui concordent pour 86 % avec les observations des conflits africains (A. H. Green, Cohen et Wood 2012)¹⁹.

Le signalement des VS est très variable, et nous sommes conscients des obstacles qui entravent la collecte de données. La violence à l'égard des hommes est encore moins signalée que la violence à l'égard des femmes, bien que la stigmatisation qui empêche les dénonciations puisse être plus faible (pour les hommes ou les femmes) lorsque les agresseurs sont des étrangers qui brutalisent en masse. Dans les conflits en cours, la violence peut être plus difficile à déceler et les représailles pour l'avoir dénoncée sont plus probables. Mais une présence et une surveillance internationales accrues rendent également la détection et la documentation plus probables, et les services de santé peuvent être plus accessibles, en particulier dans les zones rurales, lorsque les acteurs internationaux sont là. Des groupes ou des individus peuvent choisir de faire connaître ou de cacher la violence afin d'influencer le soutien à des factions spécifiques, et les organisations d'aide peuvent faire connaître la violence pour attirer l'attention et obtenir des ressources. La publicité, à son tour, peut accroître la surveillance (Cohen 2016 ; Cohen et Green 2012 ; A. H. Green 2013 ; J. L. Green 2006 ; Peterman *et al.* 2011 ; Roth, Guberek et Green 2011 ; Samset 2012 ; E. J. Wood 2006). Les données ordinales atténuent ces difficultés en décrivant les grandes tendances et les changements relatifs, tout en laissant place à l'incertitude. La corrélation extrêmement élevée entre les trois sources utilisées pour coder les données du SVAC nous conforte dans l'idée que les données saisissent des différences réelles de prévalence de la violence. Et nous pensons qu'il est peu plausible que, dans la plupart des cas, les données sous-jacentes soient à tel point fausses qu'elles ne permettent pas d'évaluer l'ampleur relative des violations²⁰.

Nous mesurons les *forces militaires de maintien de la paix*, dont les *soldats*, la *police* et les *observateurs*, à partir des chiffres du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU tels que rapportés dans Hultman, Kathman et Shannon (2014) et codons nos propres données directement à partir des documents des Nations Unies sur les *composantes civiles* des missions, notamment les *civils internationaux*, les *volontaires* et les *civils locaux*.

Étant donné que ces données enregistrent les changements dans les déploiements, nous pouvons évaluer les effets non seulement de la présence et de la taille maximale de la mission, mais aussi de la variation intramission. Nous utilisons la composition annuelle moyenne ; d'autres méthodes d'agrégation, comme le déploiement annuel maximal, donnent des résultats très semblables. Les soldats sont de loin le type prédominant de Casques bleus, avec un déploiement moyen de 1 847, contre 129 policiers et 65 observateurs, et accompagnés en moyenne de 441 membres civils. Nous accusons un retard d'un an en ce qui concerne le déploiement des contingents et des observateurs et de trois ans pour les déploiements civils, car les soldats de la paix n'ont pas d'impact sur la violence au moment où ils entrent en action, et les contingents civils élaborent généralement des initiatives à long terme qui ne donneront peut-être pas de résultats immédiats. Le retard est de deux ans pour les déploiements policiers, car ils sont plus susceptibles que les soldats de mener des initiatives à plus long terme ; leurs processus de recrutement ont également tendance à retarder le moment où les agents de police atteignent leur plein effectif.

Plusieurs autres facteurs peuvent également affecter la VS. En utilisant les données de Cohen (2013), nous tenons compte des techniques de recrutement des combattants, car les approches coercitives telles que l'enrôlement de force, la conscription et l'enlèvement exacerbent la violence ; il s'agit là d'une mesure dichotomique. En outre, dès lors que le changement de comportement peut être lent et que certains acteurs peuvent simplement être plus ou moins susceptibles d'employer la violence pour d'autres raisons, nous tenons compte la *VS antérieure* commise par les combattants durant l'année précédente²¹.

La difficulté de la tâche des soldats de la paix influe sur leurs chances de succès (Fortna, 2004). Par conséquent, nous examinons le registre naturel des *décès*, car l'intensification des combats rend plus difficile le rétablissement de la paix. Cela explique aussi que nous pouvons nous contenter de constater une baisse générale de la violence ; nous modélisons aussi explicitement le temps pour nous assurer que nous ne mesurons pas un déclin des VS qui ne serait pas dû au maintien de la paix, à mesure que la sécurité augmente²². Comme le maintien de la paix est plus difficile lorsque des *rebelles forts* défient le gouvernement, nous mesurons également la force des rebelles (Fortna 2008)²³. Les soldats de la paix sont confrontés à une tâche plus difficile dans les grands pays au *relief accidenté* ; nous combinons le registre naturel des zones territoriales avec une mesure du terrain pour tenir compte de cette possibilité (Diehl 2008)²⁴. Nous tenons compte du fait que les Casques bleus soient focalisés sur les VS en utilisant une variable muette pour le cas où le *mandat* mentionne explicitement la prise en charge des VS. Enfin, nous codons les données des résolutions d'autorisation concernant le *budget* de la mission, en centaines de milliers de dollars, pour saisir l'engagement global à mettre fin à une guerre, et les ressources des soldats de la paix pour mettre fin à la violence.

Résultats et analyse

Les soldats de la paix sont déployés dans des conflits qui présentent des circonstances particulièrement difficiles (Fortna 2004). Compte tenu de l'attention récemment accordée aux VS dans les guerres civiles, les abus les plus fréquents pourraient donc rendre plus probable le [déploiement du] maintien de la paix dans les conflits où la VS est élevée (Karim et Beardsley 2017).

La corrélation entre les VS commises dans le cadre d'un conflit et le déploiement de soldats de la paix dans une zone de conflit n'est que de 29 %, ce qui donne à penser que la relation est relativement faible dans notre échantillon. Toutefois, les conflits qui bénéficient de la présence des soldats de la paix affichent des niveaux moyens légèrement plus élevés que les conflits dans lesquels n'est déployée aucune mission : les niveaux de prévalence sont supérieurs d'environ 0,569 point sur l'échelle des SVAC à quatre points. Il est également possible que les soldats de la paix ne soient déployés que lorsque cela convient au gouvernement hôte. Mais cette différence reflète un niveau statistiquement beaucoup plus élevé de violence perpétrée par le gouvernement : 0,34, contre 0,14 perpétré par les rebelles. Autrement dit, le gouvernement n'autorise pas stratégiquement les forces de maintien de la paix que lorsqu'il n'a rien à cacher ou lorsqu'il veut provoquer la condamnation des rebelles.

Mais la relation est certainement plus compliquée, trop pour pouvoir la démêler complètement à l'aide d'un test *t*. L'étape suivante a donc consisté à utiliser l'appariement de propension pour comparer les conflits qui ont fait l'objet de missions de maintien de la paix avec des guerres similaires qui n'en ont pas fait l'objet. Cela nous permet d'estimer l'effet des Casques bleus sur les VS dans les conflits avec interventions, par rapport à des conflits comparables dans lesquels l'ONU n'est pas intervenue²⁵. L'appariement de la propension nous permet donc de tenir explicitement compte du fait que les missions elles-mêmes se déploient de façon non aléatoire, et ces analyses démontrent clairement que la présence des soldats de la paix importe. La présence d'une mission réduit les chances de VS d'environ 20 % ; les soldats de la paix réduisent les chances d'une violence, même faible, de près de 12 % et de 7,6 % lorsqu'il s'agit d'une violence modérée ou élevée. En bref, le simple fait que des soldats de la paix soient déployés réduit considérablement les chances que les combattants aient recours à des VS.

Tableau 1. Effets du maintien de la paix sur la prévalence de la VS dans un conflit.

Variables	Violence totale	
	Modèle 1	Modèle 2
Total des Casques bleus militaires	0,318 (0,159)**	
Total des Casques bleus civils	1,414 (0,485)***	
Soldats		0,436 (0,230)**
Police		4,751 (3,729)
Observateurs		0,618 (4,842)
Civils internationaux		0,003 (0,005)
Volontaires		0,037 (0,021)*
Civils locaux		0,010 (0,005)*
Violence antérieure	2,447 (0,374)***	2,455 (0,412)***
Recrutement	0,761 (0,764)	0,862 (0,701)
Décès	0,106 (0,053)**	0,135 (0,080)*
Force des rebelles	0,287 (0,100)***	0,317 (0,098)***
Budget	0,003 (0,001)***	0,005 (0,002)***
Mandat portant sur les VS	0,197 (1,081)	0,177 (1,104)
Terrain accidenté	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)
n	729	704
Pseudo R ²	,187	,195

*p < .10.

**p < .05.

***p < .01.

Comme l'appariement des scores de propension permet d'évaluer l'efficacité d'un « traitement » dichotomique indépendant, il est moins bien adapté pour évaluer dans quelle mesure la taille d'une mission affecte la prévalence de la violence. Néanmoins, nous avons utilisé quatre variables fictives pour évaluer les effets généraux des forces de petite, moyenne, moyenne et grande taille. Les résultats ont clairement démontré que les missions de plus de quelques centaines de personnes réduisent efficacement la violence dans la plupart des conditions ; d'autres modèles étaient moins constants²⁶. Ainsi, pour mieux comprendre quand et comment les soldats de la paix pourraient réduire la VS, nous passons maintenant à des analyses qui se concentrent uniquement sur les effets parmi les conflits qui ont effectivement bénéficié de la présence de soldats de la paix.

En utilisant des tests logit ordonnés avec des erreurs types regroupées par lieu, nous constatons que la présence des missions réduit considérablement la VS, même lorsque nous tenons compte d'autres déterminants de la violence et de l'efficacité du maintien de la paix²⁷. Comme on pouvait s'y attendre, l'élément qui prédit le mieux la VS parmi les variables de contrôle est l'utilisation antérieure de cette VS : les combattants qui ont utilisé la VS dans le passé ont tendance à continuer à le faire. Les combats en cours présentent également une corrélation avec l'augmentation de la VS, et les techniques de recrutement forcé sont souvent annonciatrices de VS et expliquent même son utilisation antérieure²⁸.

La VS diminue considérablement lorsque les soldats de la paix sont déployés, comme le montre le modèle 1, même si l'on tient compte de ces autres influences potentielles sur le succès du maintien de la paix. Nous illustrons ces tendances graphiquement à la figure 1, qui montre clairement que non seulement la violence diminue, mais aussi que les soldats de la paix réduisent le niveau de violence, même s'ils ne l'éliminent pas complètement.

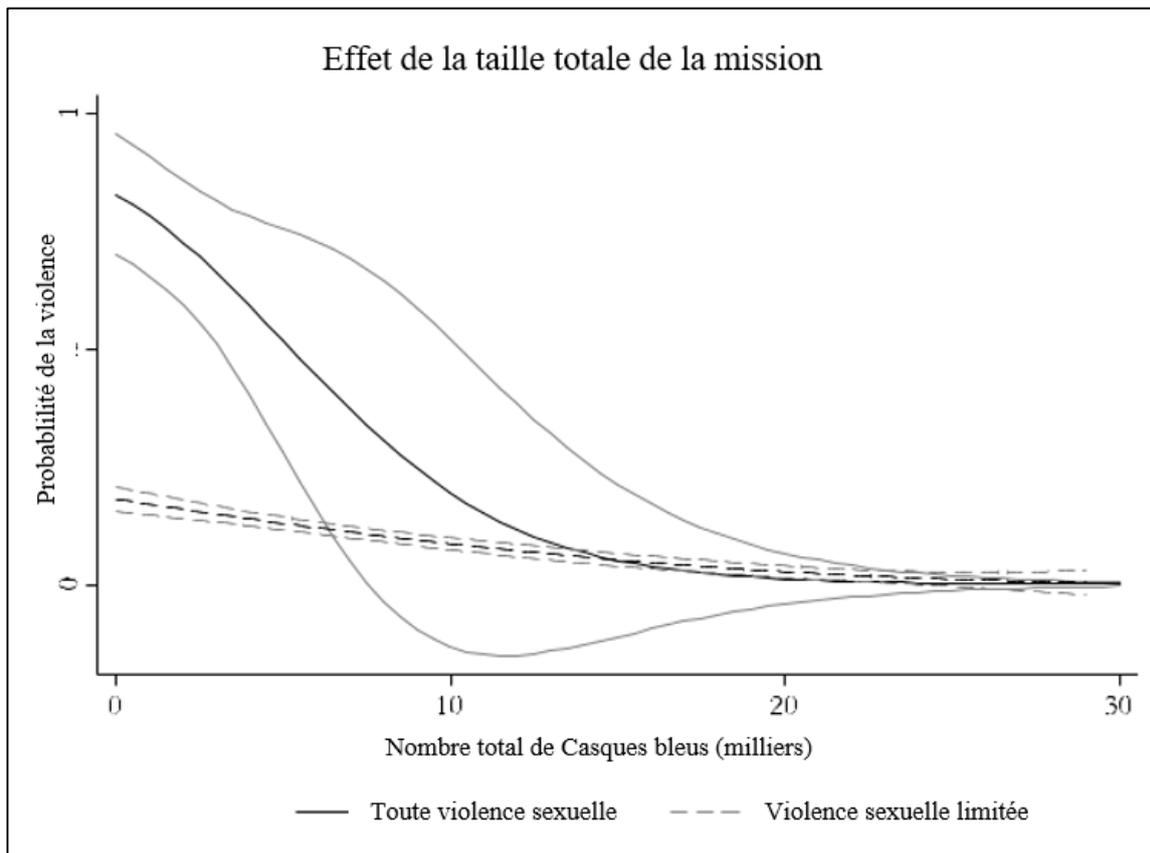


Figure 1. L'effet des soldats de la paix militaires et civils sur la probabilité de toute violence sexuelle et violence occasionnelle dans un conflit. Toutes les autres variables sont réglées à leur valeur moyenne.

Et, comme nous l'avons supposé, la diminution s'avère plus efficace en présence de missions plus robustes. Dans un conflit « moyen » (un conflit dans lequel toutes les variables indépendantes sont réglées sur leurs moyennes), la probabilité d'absence de violence est de 26 % lorsque 1 000 soldats, observateurs et policiers sont déployés ; 5 000 personnes supplémentaires augmentent ce chiffre de 17 %, et au déploiement maximum – un peu moins de 20 000 – la probabilité de toute VS tombe à 12 %. Les forces civiles de maintien de la paix se déploient en plus petit nombre mais peuvent avoir un impact profond sur la violence : la probabilité d'absence de violence est de 46 % lorsque seulement 1 000 civils participent à une mission, et cette probabilité augmente d'environ 19 % pour 1 000 civils supplémentaires.

Même dans les conflits où les soldats de la paix sont censés être confrontés aux conditions les plus difficiles, ils limitent les violences. Bien que la VS extrême ne se produise que dans un nombre limité de cas – la violence supérieure à un score de deux est commise dans un peu plus de 5 % des années de conflit de l'échantillon –, les risques de violences sont réduits de moitié en cas de déploiement maximum. Étant donné qu'il s'agit des conflits les plus difficiles, il est particulièrement important que les soldats de la paix réalisent des progrès significatifs. La prévalence des violences diminue également de façon constante, même si la VS n'est pas totalement éliminée. Par exemple, la VS occasionnelle diminue d'environ 3 % pour chaque tranche supplémentaire de 1 000 Casques bleus militaires et de 5 % pour chaque tranche de 1 000 Casques bleus civils.

Les figures 2 et 3 isolent graphiquement les effets des contingents civils et militaires, montrant comment ils peuvent mutuellement renforcer leurs efforts, à la fois pour accroître la possibilité d'absence totale de violence et pour réduire considérablement la probabilité d'actes violents, même occasionnels. Le modèle 2 examine de plus près cette évaluation initiale, en étudiant l'effet des composantes spécifiques des missions.

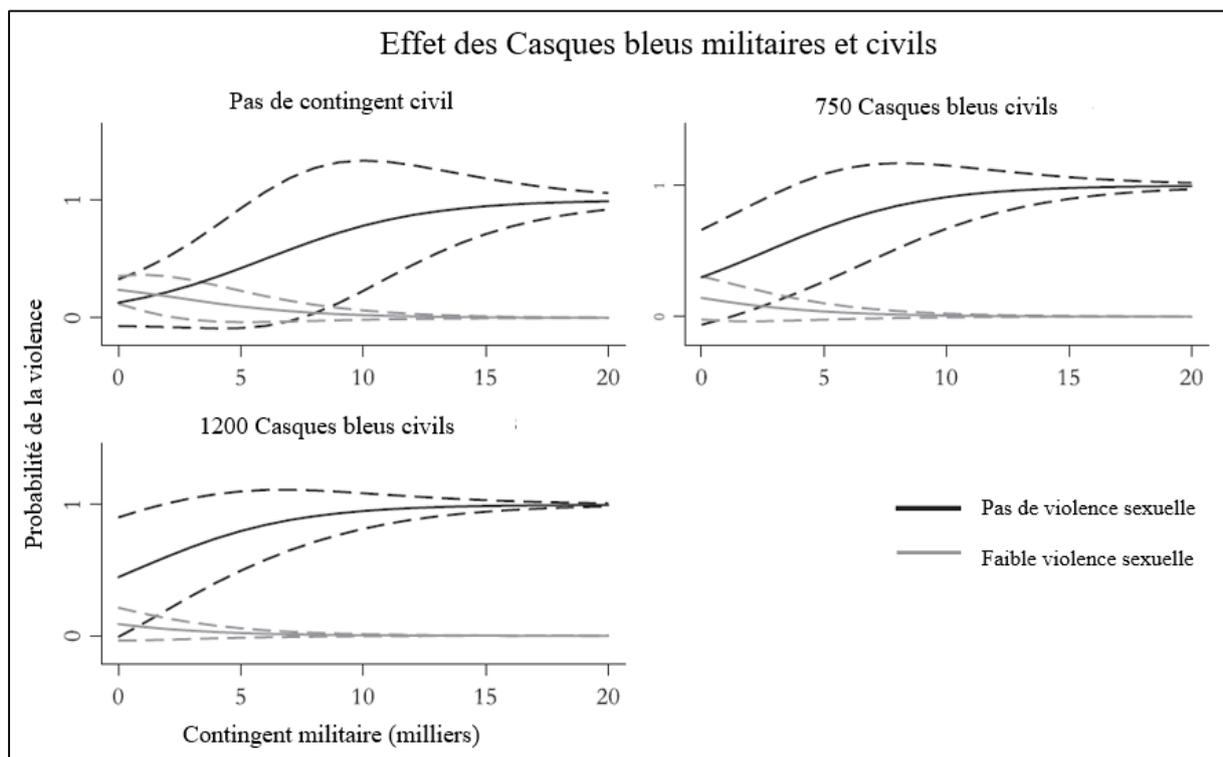


Figure 2. Effet des soldats, de la police et des observateurs militaires à différents niveaux des contingents civils sur la probabilité d'absence de violence sexuelle et de violence occasionnelle dans un conflit. Toutes les autres variables sont maintenues aux valeurs moyennes.

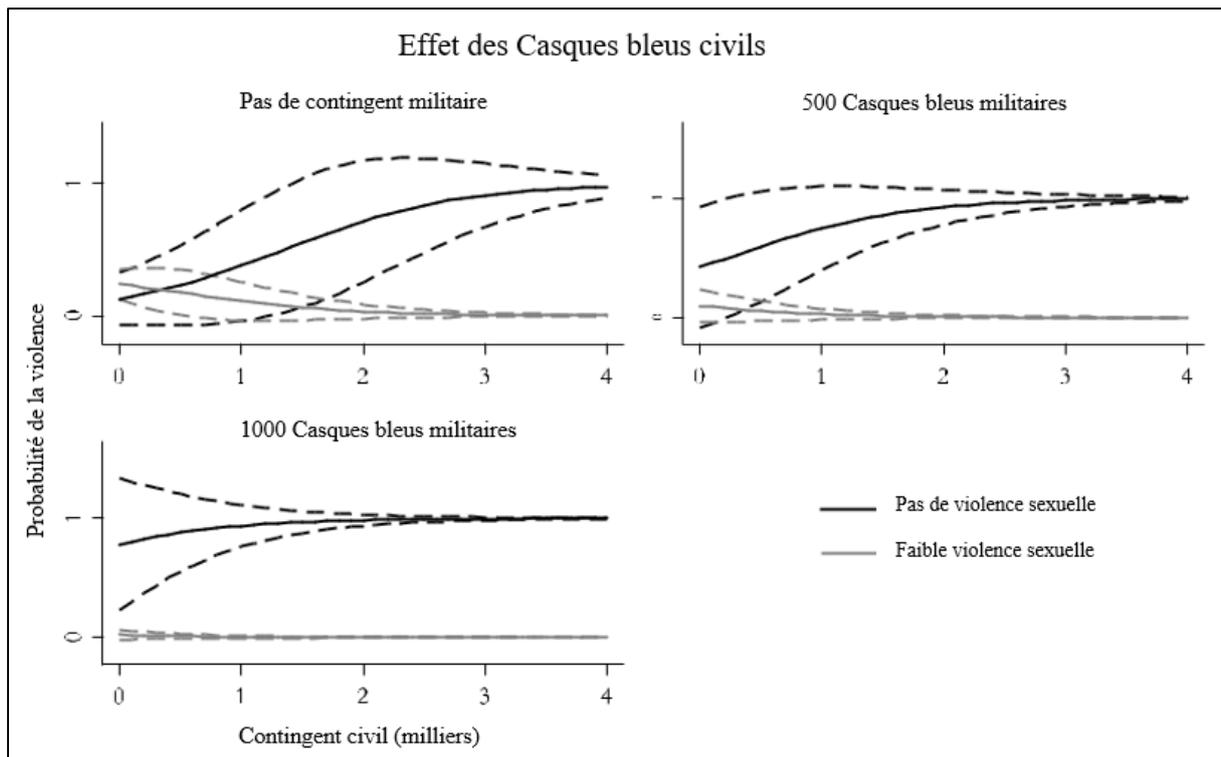


Figure 3. L'effet des Casques bleus civils internationaux et locaux à différents niveaux des contingents militaires sur la probabilité d'absence de violence sexuelle et de violence occasionnelle dans un conflit. Toutes les autres variables sont maintenues aux valeurs moyennes.

Nous avons émis l'hypothèse que les soldats seraient les plus efficaces pour endiguer la violence, puisqu'ils sont les mieux placés pour sanctionner les abus. Les soldats et les civils locaux sont les seuls éléments des missions de maintien de la paix responsables d'une diminution constante de la VS, et les soldats exercent un effet particulièrement important²⁹. Par exemple, l'augmentation du nombre de soldats d'un seul écart type – 4 128 soldats – augmente la probabilité d'absence totale VS de 37 %, et la probabilité de violence même occasionnelle diminue de 15 %.

Bon nombre des mécanismes par lesquels les soldats de la paix peuvent réduire la violence impliquent que des fonctions spécifiques, telles que le désarmement ou la socialisation, sont importantes. Nous ne sommes pas en mesure d'exposer ici le détail complet de ces relations, mais nous explorons deux possibilités. Premièrement, étant donné que la police fait souvent partie intégrante des efforts visant à réintégrer les anciens combattants et à recycler les forces de sécurité, ainsi qu'à assurer la sécurité, nous nous attendons à ce que leur impact soit encore retardé, comme nous l'avons noté ci-dessus. De plus, la police se propose souvent comme volontaire à titre individuel et, par conséquent, il se peut qu'il faille encore plus de temps que prévu pour que les contingents de police atteignent leur plein effectif. En effet, dans la plupart des cas, les déploiements de la police ont considérablement réduit le nombre de VS après quatre ans. Deuxièmement, nous nous sommes également demandé si les institutions locales amplifiaient les efforts des forces civiles de maintien de la paix, étant donné que les civils sont plus susceptibles de se concentrer sur des initiatives allant au-delà du domaine de la sécurité. Lorsque nous avons croisé la mesure des données Polités des institutions démocratiques avec les contingents civils, les effets ont été importants et ont réduit la VS de manière constante ; l'effet sur la violence perpétrée par le gouvernement a été le plus important.

Tableau 2. Les effets du maintien de la paix sur la violence sexuelle (VS) commise par les forces gouvernementales et les groupes rebelles.

Variables	Violence gouvernementale		Violence des rebelles	
	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Total Casques bleus militaires	-0,318 (0,163)*		-0,089 (,109)	
Total Casques bleus civils	-0,589)* (0,360		-1,151 (,655)†	
Soldats		-0,416 (0,228)*		-0,443 (0,206)†
Police		-12,342 (6,632)		-0,269 (3,364)
Observateurs		-1,590 (3,508)		15,939 (8,547)†
Civils internationaux		0,004 (0,017)		-0,011 (0,011)
Volontaires		0,057 (0,024)**†		0,016 (0,024)
Civils locaux		-0,013 (0,013)		0,000 (0,002)
Violence antérieure	2,349 (0,366)**†	2,401 (0,323)**†	2,169 (,225)**†	1,905 (0,181)**
Recrutement	1,232 (0,485)**†	0,037 (0,075)	1,830 (,613)**†	0,401 (0,095)**
Décès	-0,426 (0,096)**†	1,337 (0,519)**†	0,296 (,090)**†	0,665 (0,233)**
Force des rebelles	0,003 (0,001)**†	-0,499 (0,092)**†	0,694 (,221)**†	2,083 (0,611)**
Budget	0,002 (0,001)**	0,005 (0,002)**†	0,000 (,001)	-0,001 (0,002)
Mandat portant sur la VS	0,394 (1,072)	-0,050 (1,171)	1,262 (,424)**†	1,57 (0,660)**
Terrain accidenté	-0,000 (0,000)**†	-0,000 (0,000))	-0,000 (,001)	-0,001 (0,000)
<i>n</i>	617	595	291	273
Pseudo <i>R</i> ²	,186	,1991	,243	,273

**p* < ,10.

***p* < ,05.

****p* < ,01.

Cela est conforme à l'argument de Campbell (2018) selon lequel la consolidation de la paix est plus efficace lorsque les organisations internationales doivent rendre des comptes à des acteurs locaux forts et habilités

Nous avons également émis l'hypothèse que les gouvernements et les rebelles n'affichent pas la même sensibilité aux « coûts » que les soldats de la paix peuvent imposer et que les gouvernements peuvent être plus sensibles à ces coûts.

Tant les forces gouvernementales que les forces rebelles commettent moins de violence lorsque les soldats de la paix sont déployés. Les forces gouvernementales (modèles 3 et 4) commettent des actes de violence environ 72 % du temps lorsque toutes les variables sont à leur niveau moyen. Lorsqu'on augmente à 5 000 le nombre de soldats, d'observateurs et de policiers ce taux est diminué de moitié ; environ 1 000 soldats de la paix civils ont un effet comparable. Les risques de violence modérée et élevée diminuent également, et même lorsque persiste un certain degré de violence persiste, son ampleur diminue considérablement à mesure qu'augmente le nombre de soldats de la paix.

Nous illustrons cet effet graphiquement à la figure 4, en comparant l'effet de la taille des contingents civils et militaires sur les bas niveaux de la violence perpétrée par le gouvernement et les rebelles et sur l'élimination de la VS. Les niveaux de base des abus sont très différents, mais un nombre modéré de soldats de la paix réduit clairement la violence de la part de tous les acteurs.

Même dans les conflits particulièrement insolubles avec des violences antérieures, les soldats de la paix peuvent limiter les abus commis par le gouvernement. Par exemple, une mission ne comptant que 5 000 hommes réduit de moitié la probabilité d'une VS de prévalence modérée ou très élevée, comparativement à une mission sans soldats. La police semble également réduire la VS, bien que nous remarquons que les erreurs-types sont très élevées et que le coefficient du modèle 6 ne soit pas significatif, tout en étant conforme aux prédictions. Le fait d'ajouter 1 000 civils à la mission amplifie encore l'effet : si la violence n'est pas totalement éliminée, elle ne se produit qu'occasionnellement. Étant donné que les forces gouvernementales commettent la majorité des VS (Cohen et Nordås 2014, 2015 ; J. L. Green 2006), la capacité des soldats de la paix à réduire la violence perpétrée par le gouvernement est particulièrement encourageante d'un point de vue politique et normatif.

À première vue, la manière dont les rebelles semblent répondre à la présence de soldats de la paix est moins constante : le coefficient relatif aux contingents militaires dans le modèle 5 est négatif mais pas significatif ; les civils attachés à la mission exercent un effet négatif important et significatif.

Par exemple, le fait d'ajouter seulement 2 000 civils à une mission de maintien de la paix réduit de plus de 30 % le risque de violence massive perpétrée par les rebelles, même dans les conditions les plus difficiles. Et dans un conflit moyen, l'ajout de 2 000 civils fait passer de 78 % à 91 % les chances d'absence totale de violence perpétrée par les rebelles. Le modèle 6 est plus nuancé et clarifie ces conclusions, notamment en ce qui concerne l'effet des contingents militaires. La présence de soldats réduit effectivement la violence perpétrée par les rebelles, et l'impact est encore supérieur s'agissant des forces gouvernementales. La première tranche de 1 000 soldats réduit le risque de violence perpétrée par les rebelles d'environ 9,6 % dans des conditions moyennes ; la présence de 5 000 soldats réduit le risque de violence de 26 %. Même dans les conflits les plus insolubles, les rebelles sont de 22,5 % moins susceptibles de commettre des taux modérés à élevés de SV en présence de 5 000 soldats. Et la probabilité qu'aucune violence ne soit perpétrée par les rebelles s'élève à plus de 50 % lorsque la mission atteint sa taille maximale, soit environ 20 000 soldats.

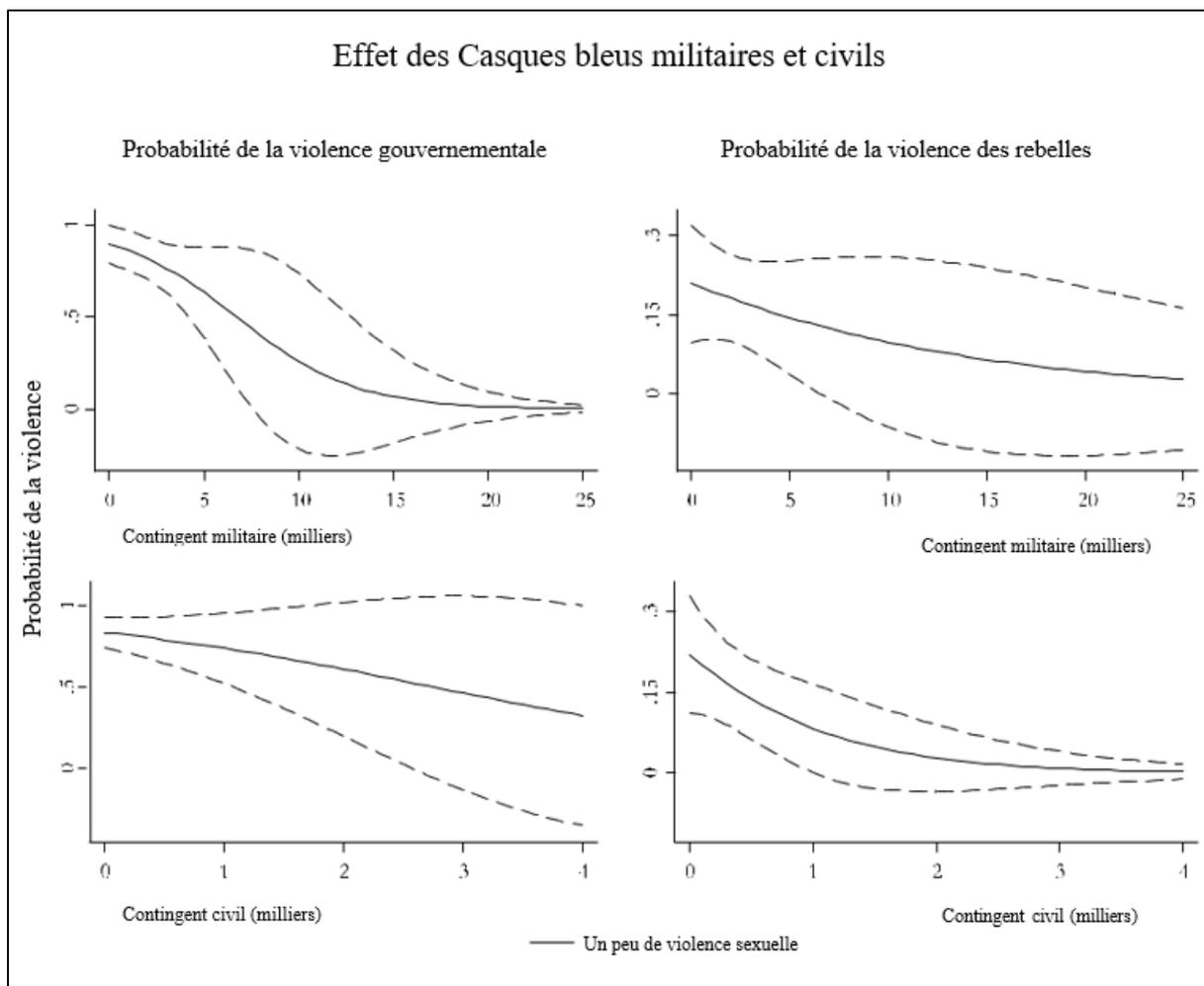


Figure 4. L'effet des contingents militaires et civils de maintien de la paix sur la violence perpétrée par les gouvernements et les rebelles.

En bref, les Casques bleus réduisent la VS. Les soldats affichent la même efficacité contre tous les auteurs de crimes et peuvent limiter la violence, même dans les circonstances les plus difficiles. L'impact précis des civils est plus variable, mais ils réduisent de façon constante la prévalence de la SV, quel qu'en soit l'auteur.

Discussion

Les Casques bleus parviennent à contrôler la violence non létale, en plus de limiter les tueries. Lorsque les soldats de la paix se déploient, les VS liées au conflit chutent ; en effet, comme leur présence permet de détecter davantage de cas de violence, les effets réels sont probablement beaucoup plus importants que ceux que nous observons ici. En bref, l'effet des soldats de la paix sur la SV n'améliore pas seulement la qualité de vie des individus dans les zones de conflit, mais il renforce également la paix et la réconciliation à long terme en freinant la violence non létale dévastatrice.

La communauté internationale peut accroître l'efficacité des soldats de la paix en autorisant et en appuyant des missions robustes. Les missions plus grandes sont mieux à même de détecter et de contrôler les violations à travers l'ensemble du territoire d'un pays, même s'il est frappant de constater l'influence que peuvent exercer à peine quelques milliers de personnes. Les soldats jouent un rôle particulièrement important. Alors que la police semble parvenir à diminuer le nombre d'actes de violences, en particulier après plusieurs années, la présence des observateurs ne diminue pas cette forme de violence non létale de manière significative. Les missions multidimensionnelles disposant de grandes composantes civiles sont aujourd'hui courantes et réduisent encore les niveaux de VS, bien que sur le plus long terme. Il semblerait que leur succès soit d'autant plus grand qu'il s'agit d'États dotés d'institutions démocratiques, bien que cette relation mérite d'être davantage examinée.

Le rôle important que jouent les soldats n'est pas surprenant : ils tendent à s'occuper principalement de la sécurité immédiate, en particulier dans les premiers mois d'une mission ; ainsi, la violence diminue souvent rapidement lorsqu'ils se déploient. Les autres membres du personnel de la mission se consacrent généralement à des objectifs de plus long terme. Former la police locale, reconstituer et réformer les institutions politiques et judiciaires, purger les forces armées des auteurs notoires d'abus et élaborer des normes sociétales sont des efforts soutenus qui mettent des années à porter leurs fruits. La police, les observateurs et les civils accomplissent également un large éventail de tâches. Par exemple, si, au Libéria, la police de l'ONU a activement développé des programmes de lutte contre la SV, ceci n'est pas toujours le cas. Lorsque la police assure la sécurité dans les camps de réfugiés et dispose de ressources suffisantes pour poursuivre les auteurs de crimes, elle peut rapidement influencer la qualité de vie, mais elle n'a pas toujours le mandat ou les ressources nécessaires. Quant aux civils, ils travaillent souvent sur des initiatives concernant les droits humains, la violence contre les civils et les traumatismes, mais bon nombre travaillent également à la conception des institutions, aux infrastructures, à la protection de l'environnement, aux achats et aux ressources humaines. En bref, leur mandat détermine leur impact.

Le personnel de la mission peut aussi se déployer de manière systématique à travers le pays, en veillant à influencer leur effet. Par exemple, si la police se concentre dans les zones urbaines, elle ne réduira pas les abus dans les zones rurales du pays. Bien que nous contrôlions un certain nombre de conditions sur le terrain, nos données ne permettent pas de savoir si les observateurs se rendent dans des régions où le niveau de violence est déjà faible, ou dans lesquelles les combattants n'ont besoin que d'une assistance minimale pour faire respecter un cessez-le-feu.

Nos résultats suggèrent que le maintien de la paix multidimensionnel est particulièrement efficace ; des études futures pourraient approfondir d'autres types de variations intramissions qui pourraient déterminer la capacité des soldats de la paix à freiner la VS³⁰. Par exemple, nous n'avons pas de données détaillées sur les progrès de la DDR dans les différents conflits, mais le cas du Libéria suggère qu'ils pourraient être importants.

On n'accorde pas non plus la même priorité aux VS. Si le contrôle dichotomique de l'inclusion ou non de la VS dans le mandat n'a pas indiqué de réduction de la violence dans la plupart des modèles, la VS et les réformes en matière de genre sont maintenant la norme dans les mandats ; plus important encore, cette mesure ne nous dit pas grand-chose sur l'importance qu'accordent les différentes missions – et même les différents contingents nationaux au sein des missions – à cet objectif dans l'exécution de leur mandat. Des données supplémentaires pourraient également permettre de mieux cerner la part de l'effet qui est due au personnel attaché à la mission elle-même, ou de savoir si nous saisissons également l'effet d'autres acteurs internationaux – tels que les ONG – qui s'engagent simultanément dans la reconstruction après un conflit. Cela peut être particulièrement important si la violence entre partenaires intimes augmente dans l'environnement post-conflit, alors que la violence perpétrée par les combattants diminue. Et bien que nous incluions le budget global de la mission dans nos analyses, nous ne disposons pas de données sur la part de ce budget consacrée aux objectifs portant sur la SV et sur celle qui est réservée à d'autres besoins.

Bien que les forces gouvernementales et rebelles répondent à la présence de soldats de la paix, s'il est vrai que la communauté internationale est mieux à même « d'imposer des coûts » aux acteurs gouvernementaux, des outils autres que la force brute pourraient être particulièrement importants. Les tendances régionales qui se dessinent selon que les territoires sont aux mains du gouvernement ou des rebelles, ou encore les hiérarchies des groupes rebelles, peuvent également influencer les réponses des différents acteurs. Cependant, comme les forces gouvernementales commettent davantage de VS dans le cadre d'un conflit, leur réactivité face aux divers contingents de maintien de la paix a des implications particulièrement importantes pour la qualité de vie dans les zones de guerre.

Comme l'ONU se concentre de plus en plus sur la VS commise dans le cadre des conflits, nous espérons que les missions enquêtent activement sur les abus signalés et les sanctionnent. Au fur et à mesure que les dénonciations seront notoirement suivies d'une réponse vigoureuse, les victimes seront plus susceptibles de se manifester et les soldats de la paix pourront imposer des coûts plus élevés aux contrevenants. Il est perturbant de constater que les soldats de la paix de l'ONU, censés venir en aide, sont parfois eux-mêmes les auteurs de VS ou d'autres formes d'exploitation et d'abus sexuels. Bien que ce ne soit pas notre principal sujet d'analyse dans cet article, il s'agit d'un problème grave qui a de profondes conséquences pour les victimes et qui peut avoir des répercussions sur la capacité des soldats de la paix à protéger les civils de façon crédible. Bien que l'ONU ait commencé à s'attaquer à ce problème, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir (Bell, Flynn et Machain 2018 ; Grady 2010 ; Nordås et Rustad 2013 ; Spencer 2005). D'un point de vue normatif, il ne fait aucun doute que la communauté internationale a la responsabilité de s'attaquer à ces abus de pouvoir. Sans parler des implications empiriques pour un autre projet, nous avons la conviction que rétablir la crédibilité des soldats de la paix leur permettra de protéger plus efficacement les civils, tout en leur évitant d'autres traumatismes, bien sûr.

Des recherches antérieures ont établi que la présence des soldats de la paix réduit la violence létale, et nous démontrons qu'elle diminue également une forme courante de violence non létale. Mais qu'en est-il des autres types de violence, comme la torture et l'enlèvement ? Déterminer quand et comment les soldats de la paix pourraient également atténuer ces abus est une prochaine étape cruciale pour améliorer le sort des civils dans les zones post-conflit. Cependant, il est clair que les opérations de maintien de la paix des Nations unies réduisent considérablement la VS, un résultat particulièrement vital pour améliorer la qualité de vie et soutenir la stabilité à long terme.

Les auteurs

Shanna Kirschner

Department of Political Science, Allegheny College, Meadville, PA, USA

Shanna Kirschner, Department of Political Science, Allegheny College, 520 N. Main St., Meadville, PA 16335, USA. E-mail: skirschn@allegheny.edu

Adam Miller

Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Syracuse University, Syracuse, NY, USA

Mots-clés

Guerres civiles, résolution de conflit, maintien de la paix international, crimes de guerre, violence sexuelle

Note de l'auteur

Les données sur la reproduction sont disponibles sur le site Web de la revue ou par le biais d'un contact avec l'auteur correspondant à skirschn@allegheny.edu

Remerciements

Nous remercions Susanna Campbell, Michael Greig, Sabrina Karim, Emily Ritter, nos collègues des conférences de 2016 sur la science de la paix et la méthodologie politique, le rédacteur en chef et deux réviseurs anonymes, pour leurs commentaires.

Déclaration d'intérêts contradictoires

Le(s) auteur(s) n'a (ont) déclaré aucun conflit d'intérêts potentiel en ce qui concerne la recherche, la titularité et/ou la publication du présent article.

Financement

L'auteur ou les auteurs ont divulgué avoir reçu le soutien financier suivant pour la recherche, la titularité et/ou la publication de cet article ; Nous sommes reconnaissants du soutien financier de l'Allegheny College Howard Hughes Medical Institute Global Health Grant et du NSF Advanced Empirical Research on Politics for Undergraduates Program.

ORCID iD

Shanna Kirschner : <https://orcid.org/0000-0002-1261-4398>

Documents supplémentaires

Des documents supplémentaires pour cet article sont disponibles en ligne.

Notes

1. Voir Liebling (2015) pour une étude détaillée des tendances et effets de la violence sexuelle (VS) au Libéria.
2. La difficulté d'obtenir des données fiables sur la VS est notoire, comme nous l'expliquons plus loin.
3. Voir Kuehnast, Odraat et Hernes (2011) pour une étude de ce droit international. Les affaires de la CPI pertinentes au moment de la rédaction de ces lignes sont celles de Jean-Pierre Bemba, Mathieu Ngudjolo, Germain Katanga, Dominic Ongwen, Al-Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud et Bosco Ntaganda.
4. Cela signifie également que nos résultats peuvent largement sous-estimer la contribution des soldats de la paix, en révélant une plus grande incidence de la violence après le déploiement d'une mission.
5. Bangura a développé des exemples spécifiques du processus de paix colombien ; Gourevitch (1998) examine des processus similaires au Rwanda.
6. Nous ne prétendons pas que la VS découle simplement de l'effondrement des normes sociales inhérentes à la guerre ; les schémas sont trop variables pour que cela puisse être plausible.
7. L'un des résultats troublants a été que d'anciens combattants ont simplement quitté le Libéria pour rejoindre d'autres rebellions régionales (Human Rights Watch 2005 ; Reno 2016). De toute évidence, il ne

s'agit pas d'une évolution positive pour la sécurité régionale dans son ensemble, mais cela a eu pour conséquence que moins de personnes armées et violentes sont restées au Libéria pour s'en prendre aux non-combattants.

8. Bien que la violence privée n'entre pas dans le cadre de nos analyses empiriques, les programmes de *counseling* et de santé mentale peuvent surtout influencer la VS commise par d'anciens soldats réintégrés souffrant de facteurs de stress économique, psychologique et social. Voir Haglund et Richards (2018) pour une revue de la littérature dans ce domaine.
9. Outre la présidente Ellen Johnson-Sirleaf, par exemple, une femme a présidé la Commission de défense de la Chambre des représentants et des femmes ont occupé d'autres postes législatifs et ministériels importants.
10. Toutefois, bien que substantielles, les ressources allouées à ces efforts sont souvent insuffisantes. Par exemple, la police civile de l'ONU a mis sur pied une équipe pour secourir les femmes et les filles victimes de la traite. Bien que l'équipe ait réussi à libérer de nombreuses femmes, elle n'a pas pu protéger celles qui ont témoigné contre leurs trafiquants et ne disposait pas des ressources nécessaires à leur réinsertion (Bastick, Grimm et Kunz, 2007).
11. Toutefois, nos résultats ne tiennent pas compte d'une baisse générale des combats et nos données sont conformes à celles d'autres études (Cohen 2013 ; Cohen, Green et Wood 2013 ; A. H. Green 2016 ; E. J. Wood 2009) montrant une corrélation limitée entre la violence mortelle et non mortelle.
12. Dans nos données, l'effectif total moyen est de 1 989 personnes, avec un écart-type de 4 958 et un maximum de 29 166.
13. La robustesse de la mission est également un indicateur de l'engagement international au sens large, que nous abordons également dans les analyses à l'aide des données budgétaires.
14. Bastick, Grimm et Kunz (2007) constatent que la police joue un rôle particulièrement important dans le traitement de la VS lorsque celle-ci fait partie de son mandat.
15. Bien que la VS survienne parfois spontanément ou en violation des ordres, une hiérarchie relativement forte limite souvent la violence contre-productive contre les civils (Butler, Gluch et Mitchell 2007 ; Humphreys et Weinstein 2006 ; E. J. Wood 2009).
16. Dans nos données, les forces gouvernementales ont commis des VS dans 26 conflits, avec une prévalence annuelle moyenne de 0,64. Les troupes rebelles, pour leur part, ont employé la VS dans 18 conflits, avec une prévalence moyenne de 0,22.
17. Les données englobent 31 % de toutes les guerres civiles actives pendant au moins une année au cours de cette période et 83 % des conflits dans lesquels une mission de maintien de la paix a été déployée.
18. Cependant, dans 50 % des années de conflit étudiées, les groupes n'ont commis aucune VS et un peu plus du tiers des années de conflit n'ont connu qu'une violence très limitée. Le score moyen de la violence sexuelle dans les conflits armés (SVAC) est légèrement inférieur à 0,48.
19. Nous utilisons le score annuel moyen rapporté pour chaque acteur du conflit. Bien que les données du SVAC comprennent de l'information sur les cibles de la violence, le moment et le nombre d'agresseurs, entre autres facteurs, nous nous concentrons sur la variable de prévalence. Les données du SVAC couvrent la violence perpétrée par les factions dans un conflit. Elles n'enregistrent pas les actes de violence commis par des civils, comme la violence entre partenaires intimes. Malheureusement, dans certains conflits, la violence privée augmente au lendemain de la guerre (Haglund et Richards 2018), mais nos données ne permettent pas de mesurer ce résultat.
20. Voir E. J. Wood (2009) pour en savoir plus sur ce point.
21. Nous avons testé trois indicateurs différents de l'égalité des sexes ; le seul effet constant a été que la proportion de femmes au Parlement a réduit le niveau total de violence, mais cela n'a pas réduit de manière significative les abus commis par le gouvernement ou par les rebelles. Nous avons également vérifié si un cessez-le-feu indiquait un engagement accru des combattants à coopérer avec les soldats de la paix, selon Hultman, Kathman et Shannon (2014), mais cette mesure n'a presque jamais été significative. Nous avons abandonné les deux modèles finaux, étant donné leur faible pouvoir explicatif.

22. Pour des raisons de clarté d'interprétation et de contraintes d'espace, nous ne présentons pas l'éventail complet de la dynamique de modélisation des variables dans le temps dans les tableaux 1 et 2, mais elles sont disponibles dans l'annexe en ligne.
23. Les données sur la force et la mortalité des rebelles proviennent de Hultman, Kathman et Shannon (2014). Une opérationnalisation alternative utilisant la taille des forces rebelles a donné des résultats similaires.
24. Ces données proviennent de Fearon et Laitin (2003) et Kirschner (2015).
25. Nous pourrions définir le terme « comparable » de plusieurs façons. Bien que les coefficients spécifiques varient, les résultats résistent aux variations des facteurs et à diverses spécifications, notamment les mesures du nombre de morts, la prévalence totale et/ou la présence de VS, la présence d'un cessez-le-feu, le nombre et/ou la taille des groupes rebelles, et les méthodes de recrutement.
26. Conformément à Lunt (2013), la taille du critère a influencé les effets précis. Dans le cas des grandes missions, le modèle de sélection a également influé sur les résultats, ce qui donne à penser que les plus grandes missions se déploient dans des conditions particulièrement serrées.
27. Le « piège du conflit » est bien documenté et la violence peut se cumuler en raison de l'instabilité générale, des normes de comportement en temps de guerre et de l'implication d'un grand nombre des mêmes acteurs dans de multiples conflits. Les résultats résistent bien au regroupement sur les conflits, les dyades et les acteurs.
28. Nous avons également testé des modèles à l'aide des méthodes spécifiques identifiées par Cohen (2013). Bien que nous les omettions du cahier des charges final dans un souci de parcimonie, toutes les méthodes, à l'exception du recrutement forcé par les rebelles, prévoient systématiquement des actes de VS.
29. La police et les observateurs présentent des variations particulièrement importantes, et les déploiements ne dépassent généralement pas quelques centaines de personnes, ce qui suggère que ces chiffres peuvent être un artifice statistique.
30. Pour deux exemples récents, voir Karim et Beardsley (2017) ainsi que Haass et Ansorg (2018). Voir aussi Clayton *et al.* (2017) pour plus de détails sur la ventilation des données relatives au maintien de la paix.

Références

- Abramowitz, Sharon Alane. 2014. *Searching for Normal in the Wake of the Liberian War*. Philadelphia ; University of Pennsylvania Press.
- Ansorge, Josef Teboho et Nana Akua Antwi-Ansorge. 2011. « Monopoly, Legitimacy, Force ; DDR-SSR Liberia ». In *Monopoly of Force: The Nexus of DDR and SSR*, sous la direction de Melanne A. Civic et Michael Miklaucic, 265-284. Washington, DC ; National Defense University Press.
- Baaz, Marie Eriksson et Maria Stern. 2009. « Why Do Soldiers Rape? Masculinity, Violence, and Sexuality in the Armed Forces in the Congo (DRC) ». *International Studies Quarterly* 53 (2) ; 495-518.
- Bacon, Laura. 2015. « Liberia's Gender-sensitive Police Reform: Improving Representation and Responsiveness in a Post-conflict Setting ». *International Peacekeeping* 22 (4) ; 372-397.
- Bangura, Zainab. 2018. « Roundtable Remarks ». Presented at the International Humanitarian Law Dialogues, août 27. New York, NY ; Chataqua.
- Bastick, Megan, Karin Grimm et Rahel Kunz. 2007. *Sexual Violence in Armed Conflict ; Global Overview and Implications for the Security Sector*. Genève, Suisse ; Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces.
- Beardsley, Kyle et Kristian Skrede Gleditsch. 2015. « Peacekeeping as Conflict Containment ». *International Studies Review* 17 (1) ; 67-89.
- Bell, Sam, Michael Flynn et Carla Martinez Machain. 2018. « UN Peacekeeping Forces and the Demand for Sex Trafficking ». *International Studies Quarterly*. 62 (3) ; 643-655.
- Benard, Cheryl. 1994. « Rape as Terror: The Case of Bosnia ». *Terrorism and Political Violence* 6 (1) ; 29-43.
- Bratt, Duane. 1996. « Assessing the Success of UN Peacekeeping Operations ». *International Peacekeeping* 3 (4) ; 64-81.
- Butler, Christopher, Tali Gluch et Neil Mitchell. 2007. « Security Forces and Sexual Violence ; A Cross-national Analysis of a Principal-agent Argument ». *Journal of Peace Research* 44 (6) ; 669-686.
- Campbell, Susanna. 2018. *Global Governance and Local Peace: Accountability and Performance in International Peacebuilding*. Cambridge, MA ; Cambridge University Press.
- Card, Claudia. 1996. « Rape as a Weapon of War ». *Hypatia* 11 (4) ; 5-18.
- Clayton, Govinda, ed., Jacob Kathman, Kyle Beardsley, Theodora-Ismene Gizelis, Louise Olsson, Vincenzo Bove, Andrea Ruggeri, Remco Zwetsloot, Jair van der Lijn, Timo Smit, Lisa Hultman, Han Dorussen, Paul Diehl, Laura Bosco et Christina Goodness. 2017. « The Known Knowns and Known Unknowns of Peacekeeping Data ». *International Peacekeeping* 24 (1) ; 1-62.
- Cohen, Dara Kay. 2013. « Explaining Rape during Civil War: Cross-national Evidence ». *American Political Science Review* 107 (3) ; 461-477.
- Cohen, Dara Kay. 2016. *Rape during Civil War*. Ithaca, NY ; Cornell University Press.
- Cohen, Dara Kay et Amelia Hoover Green. 2012. « Dueling Incentives: Sexual Violence in Liberia and the Politics of Human Rights Advocacy ». *Journal of Peace Research* 49 (3) ; 445-458.
- Cohen, Dara Kay, Amelia Hoover Green et Elisabeth Jean Wood. 2013. « Wartime Sexual Violence: Misconceptions, Implications, and Ways Forward ». *Special Report of the United States Institute of Peace* 323. Washington, DC ; United States Institute of Peace.
- Cohen, Dara Kay et Ragnhild Nordås. 2014. « Sexual Violence in Armed Conflicts: Introducing the SVAC Dataset, 1989-2009 ». *Journal of Peace Research* 51 (3) ; 418-428.
- Cohen, Dara Kay et Ragnhild Nordås. 2015. « Do States Delegate Shameful Violence to Militias? Evidence from Recent Armed Conflicts ». *Journal of Conflict Resolution* 59 (5) ; 877-858.
- Diehl, Paul. 2008. *Peace Operations*. Malden, MA ; Polity.
- Diehl, Paul et Daniel Druckman. 2010. *Evaluating Peace Operations*. Boulder, CO ; Lynne Rienner.

- Diehl, Paul, Jennifer Reifschneider et Paul Hensel. 1996. « UN Intervention and Recurring Conflict ». *International Organization* 50 (4) ; 683-700.
- Diken, Bulent et Carsten Bagge Laustsen. 2005. « Becoming Object: Rape as a Weapon of War ». *Body & Society* 11 (1) ; 111-128.
- Doyle, Michael et Nicholas Sambanis. 2000. « International Peacebuilding: A Theoretical and Quantitative Analysis ». *American Political Science Review* 94 (4) ; 779-801.
- Ero, Comfort. 2012. « Peacebuilding through Statebuilding in West Africa? The Cases of Sierra Leone and Liberia ». In *Peacebuilding, Power, and Politics in Africa*, sous la direction de Devon Curtis et Gwinyayi Dzinesa, 232-252. Athens ; Ohio University Press.
- Fearon, James et D. Laitin David. 2003. « Ethnicity, Insurgency et Civil War ». *American Political Science Review* 97 (1) ; 75-90.
- Fortna, Virginia Page. 2003. « Inside and Out: Peacekeeping and the Duration of Peace after Civil and Interstate Wars ». *International Studies Review* 5 ; 97-114.
- Fortna, Virginia Page. 2004. « Does Peacekeeping Keep Peace? International Intervention and the Duration of Peace after Civil War ». *International Studies Quarterly* 48 ;269-292.
- Fortna, Virginia Page. 2008. *Does Peacekeeping Work? Shaping Belligerents' Choices after Civil War*. Princeton, NJ ; Princeton University Press.
- Fortna, Virginia Page et Lisa Morjé Howard. 2008. « Pitfalls and Prospects in the Peace-keeping Literature ». *Annual Review of Political Science* 11 ;283-301.
- Fuest, Veronika. 2008. « 'This Is the Time to Get in Front': Changing Roles and Opportunities for Women in Liberia ». *African Affairs* 107 (427) ; 201-224.
- Goldstein, Joshua. 2001. *War and Gender: How Gender Shapes the War System and Vice Versa*. Cambridge, MA ; Cambridge University Press.
- Gourevitch, Philip. 1998. *We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed with Our Families: Stories from Rwanda*. New York ; Picador.
- Grady, Kate. 2010. « Sexual Exploitation and Abuse by UN Peacekeepers: A Threat to Impartiality ». *International Peacekeeping* 17 (2) ; 215-228.
- Green, Amelia Hoover. 2013. « The Devil's in the Data: How Rape Culture Shapes Rape Stats ». *Women Under Siege Project*. Consulté le 7 janvier 2017. <http://www.womenundersiegeproject.org/blog/entry/the-devils-in-the-data-how-rape-culture-shapes-rape-stats>.
- Green, Amelia Hoover. 2016. « The Commander's Dilemma: Creating and Controlling Armed Group Violence against Civilians ». *Journal of Peace Research* 53 (5) ; 619-632.
- Green, Amelia Hoover, Dara Kay Cohen et Elisabeth Jean Wood. 2012. « Is Wartime Rape Declining on a Global Scale? We Don't Know—and It Doesn't Matter ». *Political Violence at a Glance (blog)*. 1^{er} novembre. <http://politicalviolenceataglance.org/2012/11/01/is-wartime-rape-declining-on-a-global-scale-we-dont-know-and-it-doesnt-matter/>.
- Green, Jennifer Lynn. 2006. « Collective Rape: A Cross-national Study of the Incidence and Perpetrators of Mass Political Sexual Violence, 1980–2003 ». PhD diss., Ohio State University.
- Greig, J. Michael et Paul Diehl. 2005. « The Peacekeeping-peacemaking Dilemma ». *International Studies Quarterly* 49 (5) ; 621-646.
- Haass, Felix et Nadine Ansorg. 2018. « Better Peacekeepers, Better Protection? Troop Quality of United Nations Peace Operations and Violence against Civilians ». *Journal of Peace Research* 55 (6) ; 742-758.
- Haglund, Jillian et David Richards. 2018. « Enforcement of Sexual Violence Law in Post-civil Conflict Societies ». *Conflict Management and Peace Science* 35 (3) ; 280-295.
- Howe, Herbert. 1996. « Lessons of Liberia: ECOMOG and Regional Peacekeeping ». *International Security* 21 (3) ; 145-176.

- Huber, Laura et Sabrina Karim. 2018. « The Internationalization of Security Sector - Gender Reforms in Post-conflict Countries ». *Conflict Management and Peace Science* 35 (3) ; 263-279.
- Hultman, Lisa, Jacob Kathman et Megan Shannon. 2013. « United Nations Peacekeeping and Civilian Protection in Civil War ». *American Journal of Political Science* 57 (4) ; 875-891.
- Hultman, Lisa, Jacob Kathman et Megan Shannon. 2014. « Beyond Keeping Peace: United Nations Effectiveness in the Midst of Fighting ». *American Political Science Review* 108 (4) ; 737-753.
- Hultman, Lisa, Jacob Kathman et Megan Shannon. 2016. « United Nations Peacekeeping Dynamics and the Duration of Post-civil Conflict Peace ». *Conflict Management and Peace Science* 33 (3) ; 231-249.
- Human Rights Watch. 2005. *Youth, Poverty et Blood: The Lethal Legacy of West Africa's Regional Warriors*. New York ; Human Rights Watch.
- Humphreys, Macartan et Jeremy Weinstein. 2006. « Handling and Manhandling Civilians in Civil War ». *American Political Science Review* 100 (3) ; 429-447.
- Jalalzai, Farida. 2013. « Ma Ellen—The Iron Lady of Liberia: Evaluating Ellen Johnson Sirleaf's Presidency ». In *Women as Political Leaders: Studies in Gender and Governing*, sous la direction de Michael Genovese et Janie Steckenrider, 203-225. New York ; Routledge.
- Johansen, Robert. 1997. « Comments in Daniel Druckman and Paul Stern, 'The Forum: Evaluating Peacekeeping Operations' ». *Mershon International Studies Review* 41 (1) ; 151-165.
- Kalyvas, Stathis. 2006. *The Logic of Violence in Civil War*. New York ; Cambridge University Press.
- Karim, Sabrina et Kyle Beardsley. 2017. *Equal Opportunity Peacekeeping: Women, Peace et Security in Post-conflict States*. Oxford, UK ; Oxford University Press.
- Kirschner, Shanna. 2015. *Trust and Fear in Civil Wars: Ending Intrastate Conflicts*. Lanham, MD ; Lexington Books.
- Kuehnast, Kathleen, Chantal de Jonge Odraat et Helga Hernes, eds. 2011. *Women and War: Power and Protection in the 21st Century*. Washington, DC ; US Institute of Peace Press.
- Lebovic, James H. et Erik Voeten. 2009. « The Cost of Shame: International Organizations and Foreign Aid in the Punishing of Human Rights Violators ». *Journal of Peace Research* 46 (1) ; 79-97.
- Leiby, Michele. 2009. « Wartime Sexual Violence in Guatemala and Peru ». *International Studies Quarterly* 53 (2) ; 445-468.
- Liebling, Helen. 2015. « Conflict and Postconflict Sexual Violence in Africa: Case Studies of Liberia, Northern Uganda et Eastern Democratic Republic of Congo ». In *Sex Crimes: Transnational Problems and Global Perspectives*, sous la direction de Alissa Ackerman et Rich Furman, 143-157. New York ; Columbia University Press.
- Lunt, Mark. 2013. « Selecting an Appropriate Caliper Can Be Essential for Achieving Good Balance with Propensity Score Matching ». *American Journal of Epidemiology* 179 (2) ; 226-235.
- Melander, Erik, Therese Pettersson et Lotta Themnér. 2016. « Organized Violence, 1989-2015 ». *Journal of Peace Research* 53 (5) ; 727-742.
- Mezey, Gillian. 1994. « Rape in War ». *Journal of Forensic Psychiatry* 5 (3) ; 583-597.
- Mironova, Vera et Sam Whitt. 2017. « International Peacekeeping and Positive Peace: Evidence from Kosovo ». *Journal of Conflict Resolution* 61 (10) ; 2074-2104.
- Mullins, Christopher. 2009. « 'He Would Kill Me with His Penis': Genocidal Rape in Rwanda as a State Crime ». *Critical Criminology* 17 (1) ; 15-33.
- Murdie, Amanda et David Davis. 2010. « Problematic Potential: The Human Rights Consequences of Peacekeeping Interventions in Civil Wars ». *Human Rights Quarterly* 32 (1) ; 49-72.
- Mvukiyehe, Eric. 2018. « Promoting Political Participation in War-torn Countries: Microlevel Evidence from Postwar Liberia ». *Journal of Conflict Resolution* 62 (8) ; 1686-1726.

- Norda's, Ragnhild et Siri Rustad. 2013. « Sexual Exploitation and Abuse by Peacekeepers ». *International Interactions* 39 (4) ; 511-534.
- Nowrojee, Binaifer. 1996. *Shattered Lives: Sexual Violence during the Rwandan Genocide and its Aftermath*. New York ; Human Rights Watch.
- Omach, Paul. 2012. « The Limits of Disarmament, Demobilization et Reintegration ». In *Peacebuilding, Power and Politics in Africa*, sous la direction de Devon Curtis et Gwinyayi Dzinesa, 87-106. Athens ; Ohio University Press.
- Paris, Roland. 2004. *At War's End: Building Peace after Civil Conflict*. Cambridge, Royaume-Uni ; Cambridge University Press.
- Peterman, Amber, Dara Kay Cohen, Tia Palermo et Amelia Hoover Green. 2011. « Rape Reporting During War: Why the Numbers Don't Mean What You Think They Do ». *Foreign Affairs Online*, 1^{er} août. <http://tinyurl.com/fa-aug-1-2011>.
- Plümper, Thomas et Eric Neumayer. 2006. « The Unequal Burden of War: The Effect of Armed Conflict on the Gender Gap in Life Expectancy ». *International Organization* 60 (3) ; 723-754.
- Quinn, J. Michael, T. David Mason et Mehmet Gurses. 2007. « Sustaining the Peace: Determinants of Civil War Recurrence ». *International Interactions* 33 (2) ; 167-193.
- Reno, William. 2016. « Liberia: Durable Illicit Power Structures ». In *Impunity: Countering Illicit Power in War and Transition*, sous la direction de Michelle Hughes et Michael Mikaucic, 99-124. Washington, DC ; Center for Complex Operations and the Peacekeeping and Stability Operations Institute.
- Rittner, Carol et John K. Roth, Eds. 2012. *Rape: Weapon of War and Genocide*. St. Paul, MN ; Paragon House.
- Roth, Françoise, Tamy Guberek et Amelia Hoover Green. 2011. *Using Quantitative Data to Assess Conflict-related Sexual Violence in Colombia: Challenges and Opportunities*. Palo Alto, CA ; Human Rights Data Analysis Group and Corporación Punto de Vista.
- Samset, Ingrid. 2012. « Sexual Violence: The Case of Eastern Congo ». In *The Peace in Between: Post War Violence and Peacebuilding*, sous la direction de Astri Suhrke et Mats Berdal, 229-247. New York ; Routledge.
- Sanday, Peggy Reeves. 2007. *Fraternity Gang Rape: Sex, Brotherhood and Privilege on Campus*. New York ; New York University Press.
- Sharlach, Lisa. 2000. « Rape as Genocide: Bangladesh, the Former Yugoslavia et Rwanda ». *New Political Science* 22 (1) ; 89-102.
- Spencer, Sarah. 2005. « Making Peace: Preventing and Responding to Sexual Exploitation and Abuse by United National Peacekeepers ». *Journal of Public and International Affairs* 16 ; 167-181.
- Stiglmayer, Alexandra. 1994. *Mass Rape: The War against Women in Bosnia-Herzegovina*. Traduit par Marion Faber. Lincoln ; University of Nebraska Press.
- United Nations Development Fund for Women. 2004. *Getting it Right, Doing it Right: Gender and Disarmament, Demobilization and Reintegration*. New York ; UNIFEM.
- Nations unies, Conseil de sécurité. 2000. Résolution 1325 du Conseil de sécurité, « Les femmes, la paix et la sécurité ». S/RES/1325.
- Walter, Barbara. 2002. *Committing to Peace: The Successful Settlement of Civil Wars*. Princeton, NJ ; Princeton University Press.
- Weinstein, Jeremy. 2007. *Inside Rebellion: The Politics of Insurgent Violence*. Cambridge, Royaume-Uni ; Cambridge University Press.
- Wood, Elisabeth J. 2006. « Variation in Sexual Violence during War ». *Politics and Society* 34 (3) ; 307-341.
- Wood, Elisabeth J. 2009. « Armed Groups and Sexual Violence: When Is Wartime Rape Rare? ». *Politics and Society* 37 (1) ; 131-162.
- Wood, Reed. 2010. « Rebel Capability and Strategic Violence against Civilians ». *Journal of Peace Research* 47 (5) ; 601-614.